

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC :
TERRASSE FERMÉE**

Dossier n° DZ

Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la réception de la demande. En l'absence de réponse dans ce délai, la demande est réputée refusée.

**** Un dossier complet = une étude immédiate et une validation rapide.***

**PIECES A FOURNIR : 4 EXEMPLAIRES - 5 si voie Départementale -
Constituer des dossiers distincts 6 si situé en ZAC - 7 si Port de Gennevilliers -**

- ❶ Un plan de localisation du site,
- ❷ Un plan de masse au 1/200ème, ou photos, avec les dimensions, l'orientation du plan et le nom des rues, comportant :

Un croquis coté du trottoir et de la façade commerciale devant laquelle sera installé la terrasse,

Selon le cas, les plantations existantes à maintenir, à supprimer (représentées différemment),

La localisation schématique des équipements publics existants, desservant le terrain ou tous dispositifs publics qui se trouveraient devant la propriété : candélabre, plaque d'égout, abris bus, chambre de télécommunication, passage piétons, panneaux publicitaires...etc.,

- ❸ L'autorisation de l'**Aménageur** si vous êtes situé en ZAC,
- ❹ L'autorisation du propriétaire ou du syndic si vous n'êtes pas propriétaire,
- ❺ Le **récépissé de dépôt** de la demande de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable des travaux,
- ❻ Un extrait du RCS de moins de 3 mois,

❼ Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour l'activité, en cours de validité,

Dans tous les cas fournir par une note technique toutes précisions utiles, à la compréhension du projet.

L'obtention de cette autorisation ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme, ex : déclaration préalable (de travaux) pour une modification de façade...auprès du Service Urbanisme Réglementaire, 01 40 85 63 27, ou un arrêté d'interdiction de stationner ou circuler... auprès des Services Techniques, 12^{ème} étage. 01.40.85.63.15

NOM DU COMMERCE :

RAISON SOCIALE (forme juridique) :

RESPONSABLE : NOM : **PRENOM :**

ADRESSE DU COMMERCE :

ADRESSE ou lieu où est située LA TERRASSE :

ADRESSE PERSONNELLE DU DEMANDEUR :

ADRESSE de CORRESPONDANCE indiquer domicile, commerce :

TYPE DE LA LICENCE POUR LA VENTE DE BOISSON :

Tél obligatoire professionnel : portable : personnel :

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huilier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

Email : N° DE SIRET :

Dimensions de la façade commerciale : Longueur :

Dimensions de la terrasse : Longueur : Largeur :

Description : ancré dans le sol : posé sur le sol

Largeur du trottoir ou dimensions de la place :

Largeur du trottoir restant pour les piétons :

Description et dimensions du passage prévu pour les piétons :

..... Références cadastrales du commerce :

DATE DE L'IMPLANTATION : La date de l'implantation doit prévoir au minimum 2 mois de délai à partir de la demande

N° de dossier de Permis de Construire/démolir (PC/PD) ou Déclaration Préalable (de travaux) (DP) :

PC DP Date

Fait à Gennevilliers, le
Cachet et / ou signature du demandeur

Edition 2021

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huilier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr